



Conseil économique et social

Distr. générale
15 mai 2013
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale Troisième session

Cambridge (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
24-26 juillet 2013

Point 9 de l'ordre du jour provisoire*

Mise en relation des informations géospatiales avec d'autres données, notamment statistiques

Mise en relation des informations géospatiales avec d'autres données, notamment statistiques

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale son rapport sur la mise en relation des informations géospatiales avec d'autres données, notamment statistiques, disponible (dans sa version originale uniquement) sur le site Web du Comité d'experts (http://ggim.un.org/ggim_committee.html). Le Comité d'experts est invité à prendre note de ce rapport et à communiquer ses vues sur les orientations que doit prendre la communauté mondiale de l'information géospatiale, y compris pour ce qui est de la prise en considération des recommandations de la Commission de statistique, de l'incitation des États Membres à participer aux travaux du futur groupe d'experts sur l'intégration des informations statistiques et géospatiales, et de l'organisation d'une conférence internationale sur ce thème.

* E/C.20/2013/1.



Résumé du rapport

À sa deuxième session, tenue en août 2012, le Comité d'experts a examiné le résultat du recensement des questions (voir E/C.20/2012/5) pertinentes pour plusieurs autorités nationales chargées de l'information géospatiale, et a relevé que la question de la mise en relation d'informations géospatiales avec des données statistiques devait être examinée plus avant.

Il a conclu qu'à l'échelle mondiale, il n'existait quasiment pas de mécanismes appuyant l'intégration des informations géospatiales avec d'autres données, notamment statistiques, en particulier par « géocodage ». À titre de première étape vers la création de tels mécanismes, il a été suggéré que la Commission de statistique procède à l'examen du programme dans la perspective de l'élaboration d'un cadre statistico-spatial dans les systèmes nationaux de statistique.

Le rapport traite de la nécessité d'intégrer les informations géospatiales et d'autres données, notamment statistiques; de l'examen du programme relatif à l'élaboration d'un cadre statistico-spatial, effectué par le Bureau australien de la statistique au nom de la Commission de statistique; et de la décision y relative, adoptée par la Commission à sa quarante-quatrième session, tenue du 26 février au 1^{er} mars 2013 (voir E/2013/24, décision 44/101). Il donne une vue d'ensemble des consultations et des délibérations à l'origine des recommandations et suggère au Comité d'experts des questions à débattre.
